



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LA SELECTION D'ENSEIGNANTS
VACATAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS EN VUE DE L'ACTUALISATION DE
LA BASE DE DONNEES DES ENSEIGNANTS VACATAIRES DE L'INSTITUT DES
FINANCES PUBLIQUES DU BURKINA (IFPB).**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes de formation initiale et afin de disposer d'une base de données actualisée d'enseignants vacataires répondant à ses besoins pédagogiques, l'Institut des Finances Publiques du Burkina (IFPB) lance un appel à candidatures pour la sélection d'enseignants vacataires titulaires et suppléants.

La présente sélection a pour objet de constituer et d'actualiser la base de données des enseignants vacataires de l'IFPB. Les personnes retenues seront inscrites dans cette base de données et pourront être sollicitées pour assurer des enseignements dans les différents cycles de formation de l'Institut, en fonction des besoins pédagogiques effectivement exprimés par les départements d'enseignement.

I. DOMAINES ET MATIERES A POURVOIR

A. Département Finances

Cycle A - Deuxième année

Les candidatures sont ouvertes dans les matières suivantes :

Matières	Besoins
Aménagement du territoire	01
Technique d'archivage	01
Econométrie	01
Commande publique	01
Programmation financière	01
Techniques bancaires	01
Comptabilité des matières	01
Techniques de vérification	01
Techniques de négociation et de rédaction des contrats	01
Audit et contrôle de gestion	01
Economie appliquée aux finances publiques	01

Matières	Besoins
Comptabilité générale	01
Total d'enseignants vacataires titulaires.	12

Cycle B - Deuxième année

Les candidatures sont ouvertes dans les matières suivantes :

Matières	Besoins
Comptabilité de l'Etat	01
Dépenses publiques	01
Informatique	01
Politique économique	01
Techniques bancaires	01
Techniques budgétaires	01
Commande publique	01
Comptabilité des matières	01
Institutions financières et monétaires	01
Technique d'archivage	01
Total d'enseignants vacataires titulaires	10

B. Département Douane

Les candidatures d'enseignants vacataires suppléants sont ouvertes pour les matières suivantes :

Matières	Besoins /Cyle A	Besoins /Cyle B	Besoins /Cyle C	Total
Comptabilité douanière et des receveurs	01	01	01	03
Régimes douaniers particuliers	01	01	01	03
Logiciel métier douanier	01	01	01	03
Exécution du service dans les brigades	00	01	00	01
Management des services de surveillance douanière	01	00	00	01
Management des services douaniers	01	00	00	01
Instruction sur le tir et tir	01	01	01	03
Procédure de dédouanement	01	01	01	03
Instruments de l'Organisation mondiale des Douanes	01	00	00	01
Total d'enseignants vacataires suppléants	08	06	05	19

C. Département Statistique, Economie et Développement, Aménagement du Territoire (SEDAT)

Les candidatures sont ouvertes pour les matières suivantes :

Matières	Besoins
Introduction à l'aménagement du territoire au Burkina Faso	01
Introduction au développement local	01
Introduction au suivi-évaluation des politiques publiques et des référentiels nationaux	01
Introduction à la gestion de projets	01
Techniques d'animation de groupe	01
Techniques de classement et d'archivage	01
Introduction à la programmation financière	01
Total d'enseignants vacataires titulaires	07

II. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Master (BAC+5) au minimum ou de tout diplôme reconnu équivalent dans le domaine concerné ;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années en lien avec la matière sollicitée ;
- justifier d'une expérience en enseignement, en formation professionnelle ou en animation pédagogique constitue un atout majeur ;
- disposer d'une parfaite maîtrise de la matière concernée ;
- maîtriser les méthodes d'andragogie et les techniques modernes d'enseignement ;
- maîtriser les outils bureautiques et de présentation (Word, Excel, PowerPoint) ;
- jouir d'une bonne moralité et n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation incompatible avec les fonctions d'enseignement.

III. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- une demande timbrée à 200 FCFA adressée à Monsieur le Directeur Général de l'IFPB ;
- une lettre de motivation (une page maximum) précisant le département, le cycle et la ou les matières sollicitées ;
- un curriculum vitae détaillé, daté et signé (deux pages maximum) ;
- les copies légalisées des diplômes et certificats ;
- les copies des attestations ou certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle ;
- les attestations de bonne fin d'exécution, de service fait ou toute preuve d'expérience en enseignement ou en formation.

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera rejeté.

IV. CRITERES ET PROCEDURE DE SELECTION

La sélection sera effectuée par un comité mis en place par le Directeur Général de l'IFPB.

Elle comportera deux (02) phases :

Première phase : étude des dossiers

Les dossiers seront évalués notamment sur les critères suivants :

- adéquation du diplôme avec la matière sollicitée ;
- expérience professionnelle pertinente ;
- expérience d'enseignement ou de formation ;
- qualité des références professionnelles.

Deuxième phase : approbation et publication des résultats

A l'issue de la première phase, il sera établi et publié :

- une liste des enseignants vacataires titulaires qualifiés ;
- une liste des enseignants vacataires suppléants qualifiés par matière.

Les listes seront soumises au Conseil des enseignants pour validation avant leur approbation par le Directeur Général.

Les candidats retenus seront inscrits dans la base de données des enseignants vacataires de l'IFPB.

La base de données demeure valable pour une durée de trois (03) ans, sous réserve de son actualisation par l'IFPB.

V. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature sont reçus du **10 au 18 août 2026**, tous les jours ouvrables de **08 heures à 15 heures 30 minutes**, sous pli fermé portant la mention :

«Candidature pour la sélection d'enseignant vacataire titulaire/suppléant - IFPB 2026 (précisez la matière...) ».

Les dossiers sont déposés au Secrétariat de la Direction des ressources humaines de l'Institut des Finances Publiques du Burkina.

Ils peuvent également être transmis par courrier électronique à l'adresse indiquée par l'IFPB : ifpb@ifpb.gov.bf

VI. DISPOSITIONS PARTICULIERES

Un candidat peut postuler pour plusieurs matières lorsque son profil le permet.

Toute fausse déclaration ou tout document falsifié entraîne le rejet de la candidature, sans préjudice des poursuites prévues par la réglementation en vigueur.

L'IFPB se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel à candidatures. L'inscription dans la base de données ne vaut ni recrutement, ni engagement contractuel, ni attribution automatique d'heures d'enseignement. Les enseignants vacataires seront sollicités, en fonction des besoins pédagogiques et des nécessités de service.

VII. RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction des ressources humaines de l'Institut des Finances Publiques du Burkina.

Téléphones : (+226) 79 30 48 47 / 76 19 43 76).

Ouagadougou, le

Le Directeur Général


Barthélémy DABRE

Chevalier de l'Ordre National

